

EXTRAIT du REGISTRE **des Délibérations du Conseil Municipal**

OBJET : Décision modificative 2/2021 - Budget de la régie des ENERGIES

Séance du 29 septembre 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt-neuf septembre, à dix-neuf heures et quatre minutes, en application de l'article L.2121-7 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), les membres du Conseil Municipal de la Commune Nouvelle de Plateau d'Hauteville (Ain), se sont réunis en la salle du Conseil Municipal en mairie de Plateau d'Hauteville, sur la convocation qui leur a été adressée par courrier électronique le vingt-trois septembre deux mille vingt et un.

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 29

Membres présents : 20 Sébastien BEVOZ, Claire BILLON-BERTHET, Joël BORGEOU, Didier BOURGEOU, BROCHET Olivier, Gérard CHAPUIS, Bernard CORTINOVIS, Jean Michel CYVOCT, Solange DOMINGUEZ, Jacques DRHOUI, Philippe EMIN, Gaëlle FORAY, Jacques FUMEX, Patrick GENOD, Alexandre LALLEMENT, Gilbert LEMOINE, Karine LIEVIN, Alain MASSIRONI, Stéphanie PERNOD BEAUDON, Nicole ROSIER,

Membres absents excusés avec pouvoir : 4 Corinne BOYER (pouvoir à Madame Gaëlle FORAY), Christine MARTINE (pouvoir à Monsieur Gilbert LEMOINE), Eliane MERMILLON (pouvoir à Monsieur Jacques FUMEX), Marie-H. PERILLAT (pouvoir à Monsieur Sébastien BEVOZ)

Membres absents excusés, sans pouvoir : 5 Humbert CRETIER, Maria GUILLERMET, Stéphane LYAUDET, Jessie MARIN, Sonia ZANI

Secrétaire de séance : Mme Claire BILLON-BERTHET

Soit : 20 présents et 4 pouvoirs

Vu la délibération 2020-150 du 25 novembre 2020 actant le réaménagement de la dette du budget de la régie des Energies

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil de réaliser des mouvements de crédits, au **BUDGET de la régie des ENERGIES** :

- en fonctionnement : afin d'augmenter les crédits au chapitre 66 de 1 000,00€, pour pouvoir régulariser les intérêts intercalaires capitalisés du crédit agricole suite au réaménagement de la dette.

Le manque de crédit au chapitre 66 est dû aux intérêts des lignes de trésorerie du 4^{ème} trimestre 2020 non budgétisés au BP 2021.

Compte	Libellé du compte	Dépenses	Recettes
61521 - 011	Entretien et réparations bâtiments publics	- 1 000,00	
6615 - 66	Intérêts comptes courants et de dépôts créditeurs	+ 1 000,00	
Total de la section de FONCTIONNEMENT		0,00	

- en investissement : afin d'augmenter les crédits au compte 2315 de 320,00€, pour pouvoir ordonnancer le solde des études de 2017 de travaux de raccordement de la clinique du souffle et de la résidence des Sapins.

Compte	Libellé du compte	Dépenses	Recettes
2315 Opé.12 - 23	Travaux en cours	+ 320,00	
1313 - 13	Subvention Département		+ 320,00
Total de la section d'INVESTISSEMENT		+ 320,00	+ 320,00

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité, des membres présents et représentés,

- **ACCEPTÉ** la décision modificative, selon le détail exposé ci-dessus.
- **DONNE POUVOIR** au Maire pour l'exécution de la présente délibération.

AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS, TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE.

Copie certifiée conforme au registre des délibérations.

Le Maire, Philippe EMIN

